

CHANCELLERIE D'ÉTAT BUREAU DE LA COMMUNICATION

Recensement de la population à fin 2009

Augmentation avec près de 172.000 habitants dans le canton

A fin décembre 2009, la population résidante du canton de Neuchâtel affiche une augmentation de 951 personnes, passant de 170.897 habitants en 2008 à 171.848, soit une augmentation de 0,6%. Ces statistiques sont tirées du recensement de la population de fin 2009 organisé par l'Office cantonal de la statistique.

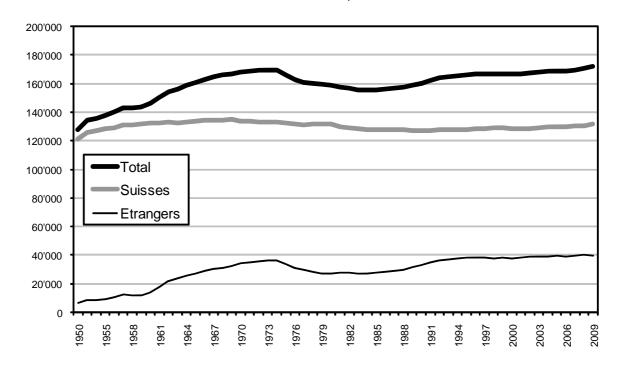
Population résidante, canton de Neuchâtel Effectifs à fin décembre

	2008	2009	Evolution	2008-09
Total	170'897	171'848	+ 951	+ 0.56%
Suisses	130'331	131'981	+ 1'650	+ 1.27%
Etrangers	40'566	39'867	- 699	- 1.72%
Hommes	83'116	83'535	+ 419	+ 0.50%
Femmes	87'781	88'313	+ 532	+ 0.61%
Districts				
Neuchâtel	51'854	52'325	+ 471	+ 0.91%
Boudry	38'474	38'812	+ 338	+ 0.88%
Val-de-Travers	11'971	11'973	+ 2	+ 0.02%
Val-de-Ruz	15'642	15'771	+ 129	+ 0.82%
Le Locle	14'340	14'179	- 161	- 1.12%
La Chaux-de-Fonds	38'616	38'788	+ 172	+ 0.45%

L'évolution du nombre de résidents suisses affiche une forte hausse (+1650 entre 2008 et 2009) alors que la population étrangère a diminué (-699).

Ces chiffres s'expliquent principalement par une forte augmentation du nombre de naturalisations au cours de l'année 2009. Ce phénomène est dû à un retard dans le traitement administratif des octrois de naturalisation au cours des années précédentes qui a pu être comblé en 2009.

Population résidante selon l'origine, canton de Neuchâtel, 1950-2009



Hausse de la population dans cinq districts

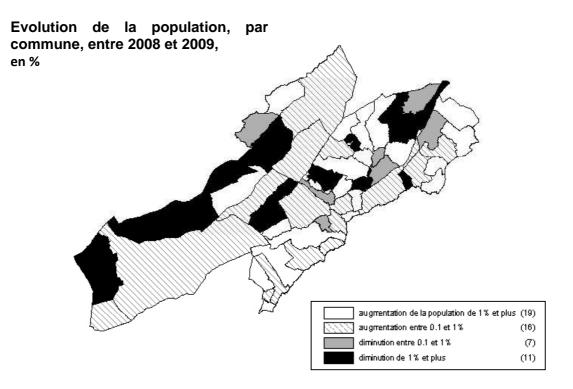
Entre 2008 et 2009, le district qui affiche l'augmentation la plus marquée est celui de Neuchâtel. En effet, il gagne 471 habitants (+0,91%). Cette hausse de la population est plus marquée qu'entre 2007 et 2008 puisqu'elle ne s'est alors montée qu'à +0,32%.

Le district de Boudry a enregistré une hausse de 338 habitants, ce qui signifie une augmentation de sa population de 0,88%, alors qu'entre 2007 et 2008, ce pourcentage se montait à 1,41% ou 535 habitants.

Suivent le district du Val-de-Ruz (+0,82%) et celui de La Chaux-de-Fonds (+0,45%). L'augmentation de la population du district de La Chaux-de-Fonds s'est ralentie puisqu'elle était de +1,04% à fin 2008.

Il est à souligner que les districts de Boudry, du Val-de-Ruz et de La Chaux-de-Fonds affichent des hausses de population inférieures à celles observées entre 2007 et 2008.

Le district du Locle est le seul à présenter une diminution de population. Elle s'élève à -1,12% (-161 habitants) alors que ce pourcentage atteignait -0,03% (-5 habitants) à fin 2008.



Premier recensement à 53 communes

Sur les 53 communes du canton, à fin décembre 2009, 35 affichent une évolution annuelle du nombre de leurs habitants positive et 18 d'entre elles ont perdu des habitants.

Au niveau communal, Neuchâtel a connu la plus forte croissance de population, avec 314 personnes de plus par rapport à fin 2008 (+1%). Suivent les communes de La Chaux-de-Fonds (+149, soit +0,4%), du Landeron (+85, soit +2%) et de Peseux (+73, soit +1,3%).

Les communes qui ont perdu le plus d'habitants sont Le Locle (-138, soit -1,3%), Les Geneveys-sur-Coffrane (-37, soit -2,4%), Dombresson (-28, soit -1,7%) ou encore Hauterive (-27, soit -1,1%).

La population résidante d'origine étrangère a diminué de 699 personnes en une année alors qu'elle avait augmenté de +1054 en 2008. Cette diminution s'explique principalement par le nombre élevé de naturalisations réalisées durant l'année 2009 grâce à un rattrapage du retard dans le traitement administratif des demandes. Ceci se reflète dans la forte diminution des permis d'établissement, permis C, (-553) ainsi que dans le net ralentissement de l'augmentation de l'attribution d'autorisations de séjour, permis B, (+1002 à fin 2008 et +141 en 2009).

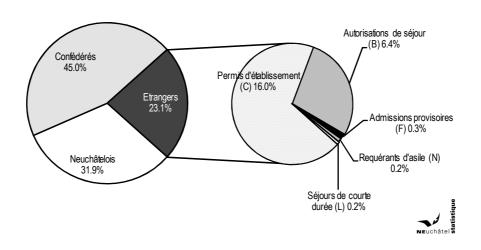
S'agissant du nombre de détenteurs de permis de requérant d'asile, permis N, il est en hausse (+49) alors qu'il était en diminution en 2008 (-136).

Le nombre de personnes en admission provisoire, permis F (-138), et celui des séjours de courte durée, permis L (-198) ont diminué par rapport à fin 2008 (permis F: -73 et permis L: +8).

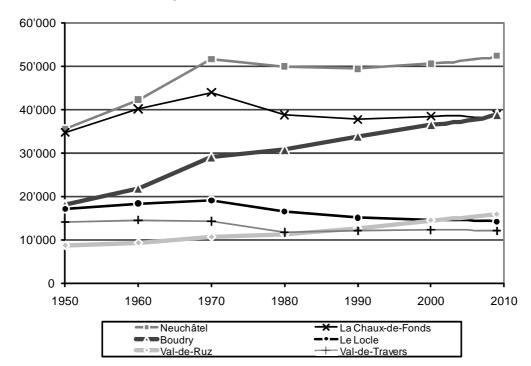
En ce qui concerne l'état civil, signalons que parmi les 171.848 habitants du canton, 75.059 sont mariés (44%,), 71.614 sont célibataires (42%), 10.343 sont veufs (6%) et 14.832 sont divorcés (9%). Ces proportions sont similaires à celles de 2008.

En outre, à fin 2009, 107 personnes sont liées par un partenariat fédéral alors qu'elles étaient 49 en 2007 et 85 en 2008.

Population résidante selon l'origine et le permis de séjour, canton de Neuchâtel, à fin déc. 2009



Evolution de la population résidante, par district, 1950-2009



- Les tableaux détaillés sont disponibles sur le site internet de l'Etat sur www.ne.ch/stat, rubrique « Population ». Ils peuvent également être obtenus auprès de l'Office cantonal de la statistique.
- Les représentations cartographiques sont disponibles en ligne sur www.ne.ch/cartostat.

Pour de plus amples renseignements:

Sur le plan politique : Frédéric Hainard, conseiller d'Etat, chef du Département

de l'économie, tél. 032 889 48 00.

Sur le plan technique: Gérard Geiser, chef de l'Office cantonal de la statistique,

tél. 032 889 68 22.

Neuchâtel, le 22 janvier 2010